

Séance du 23 juin 2025

Motion relative à la situation à Gaza

Evelyne VAN PEE (Les Engagés) et Sophie CHARLIER (Ecolo) ont présenté cette motion préparée par elles-mêmes et Rudy WYBO (PluS), avec le soutien de leur parti, afin d'affirmer leur solidarité et de réagir aux atrocités actuellement en cours à Gaza.

Gaëtan THIBAUT (MCN) a regretté que les partis de l'opposition n'aient pas été invités pour réfléchir à un texte commun. Il a ensuite souligné que le débat est moral, symbolique et politique au sens noble du terme. Des amendements ont été proposés, notamment par rapport au drapeau et à la notion de boycott par rapport à certaines entreprises.

Pour le MR, Valérie DE BUE et Germain DALNE ont affirmé la nécessité d'une approche équilibrée qui reconnaisse la souffrance des deux peuples. Un autre texte que la motion, rédigé sur base d'une résolution récemment adoptée au Parlement et reprenant des actions concrètes praticables sur le plan communal, a été proposé à l'assemblée.

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a expliqué que même si cette matière ne relève pas de l'intérêt communal, à titre exceptionnel et au vu de la situation, les Autorités communales ne peuvent pas rester indifférentes au massacre perpétré sous nos yeux.

La motion, amendée au terme d'une suspension de séance, a été adoptée par 16 voix « pour » et 11 voix « contre », aucune abstention.

Le MCN a marqué son soutien à la motion amendée, en émettant des réserves notamment quant à la notion du boycott. Le MR a justifié son vote « contre » au vu du caractère non concret et non praticable des dispositions de la motion.

Motion relative à la création d'un budget de crise humanitaire

Nathalie PIRET et Gaëtan THIBAUT (MCN) ont proposé cette motion afin de permettre de venir en aide aux populations qui sont en difficulté. Ce budget ne remplace pas le travail du Conseil consultatif Nord-Sud qui s'axe sur des projets proposés par des associations locales. Motion votée à l'unanimité.

Ordre du jour du Conseil communal – art.83 du ROI du Conseil communal

Gaëtan THIBAUT a posé une question dans le cadre de l'art.83 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) du Conseil communal. Il a proposé que la séance publique débute par les Points complémentaires et les Questions d'actualité (points mis à l'Ordre du jour à la demande d'un Conseiller communal), avant l'ordre du jour « classique ». Cette demande est motivée entre autres parce qu'il n'y a pas de retransmission en direct ni d'enregistrement des séances publiques disponibles en ligne.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que tous les points méritaient la même attention. Les points continueront à suivre l'ordre existant, à savoir l'Ordre du jour fixé par la Majorité, suivis des Points complémentaires puis des Questions d'actualité. Il a également précisé que la retransmission en direct et l'enregistrement des séances publiques en ligne sont à l'étude et devraient être mis en place en 2026.

Germain DALNE a quant à lui demandé de revoir le nombre d'interactions possibles dans le cadre des Questions d'actualité, le ROI étant appliqué strictement depuis cette mandature (interpellation du Conseiller de 2 minutes max., réponse du membre de la Majorité de 5 minutes max. et la réplique du Conseiller qui a porté la question de 2 minutes max.). Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que le ROI du Conseil communal sera évalué prochainement.

Groupe de travail sur le genre

Margaux NOTHOMB (MR) a demandé ce qu'il en était quant à la création du groupe de travail sur le genre dont l'objectif serait de garantir les droits fondamentaux à toutes et à tous. Le Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale Robert VERTENUEIL (PluS) a expliqué que dans un premier temps, une commission sera créée avec une ouverture très large au niveau de ses membres et des idées pouvant y être développées. Sur cette base, des groupes de travail thématiques pourront être mis sur pied, avec l'objectif de formuler des propositions concrètes. L'appel est ouvert, il sera publié sur les supports communaux.

Bien immeuble en vente rue Bléval n°2

Margaux NOTHOMB a souhaité connaître les intentions de la Ville quant à l'acquisition éventuelle de ce bâtiment. L'Echevin du Patrimoine Charles GOURDIN (Les Engagés) a répondu que le lieu pourrait présenter un intérêt, notamment en lien avec les activités du Waux-Hall et que des démarches sont en cours en vue d'obtenir des informations.

Ligne directe de la SNCB - Arrêt Nivelles

Suite à un article paru dans la presse où le Ministre fédéral de la Mobilité a exprimé son souhait de réduire le temps de trajet entre Bruxelles et Charleroi, Germain DALNE s'est interrogé : y a-t-il un risque de voir l'arrêt de Nivelles mis en péril ? L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a expliqué que vu la position stratégique de Nivelles, le Collège communal estime que l'arrêt de Nivelles n'est pas en danger.

Intérêt de la Ville pour des biens immobiliers

Germain DALNE a demandé des explications quant à l'intérêt marqué par le Collège communal pour les bâtiments dits « Belgacom » (Grand-Place) et des « Récollets ». L'Echevin du Patrimoine Charles GOURDIN a répondu que des démarches ont été entreprises afin d'obtenir une évaluation actualisée de ces biens, données qui s'avéreront utiles dans les prochaines discussions avec les propriétaires.

Rencontre avec Braine-le-Comte

Germain DALNE a voulu savoir si des synergies pouvaient se nouer suite à la récente rencontre du Collège communal avec celui de Braine-le-Comte. Le Bourgmestre Bernard DE RO a confirmé que des sujets centraux ont été abordés, entre autres le tourisme (par exemple un accueil permanent au Plan incliné de Ronquières en collaboration avec Nivelles), le RAVeL, les Poins-Noeuds, la coordination de travaux sur une même zone (par exemple lorsqu'une voirie concerne les deux communes), la culture, le prêt de matériel (par exemple le prêt de barrières Nadar pour le Festival de Ronquières) et les interventions des services de secours.

Lutte contre la pauvreté infantile

Aux questions de Gaëtan THIBAUT concernant la suppression de subsides par le Gouvernement fédéral dans ce cadre, le Président du CPAS Robert VERTENUEIL a confirmé que de nombreuses aides risquent effectivement d'être touchées voire supprimées, dont celles liées au subventionnement au Fonds de participation et d'activation sociale. Il est à craindre qu'il faudra à l'avenir les financer sur fonds propres, avec d'éventuels soutiens à solliciter auprès d'autres instances.

Accès au Recyparc in BW

Nathalie PIRET (MCN) s'est interrogée quant à l'accès au Recyparc de in BW pour les associations nivelloises qui œuvrent dans une démarche de deuxième main. Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué qu'il n'y a pas d'exceptions prévues par in BW pour ce type de structure. In BW prévoit toutefois qu'une demande spécifique puisse être adressée par l'intermédiaire du Bourgmestre afin qu'une solution soit analysée. Une autre piste pour les associations consiste à solliciter leur personnel et leurs membres domiciliés à Nivelles qui n'utiliseraient pas personnellement les points gratuits qui sont alloués chaque année par in BW aux habitants nivellois.

Energie

Le partenariat de la Ville avec la coopérative Corenove prenant fin prochainement, Pierre HUART (MR) a demandé ce que le Collège communal comptait faire afin de maintenir un service pour guider les citoyens souhaitant effectuer une rénovation énergétique de leur bâtiment. L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué qu'un marché public sera relancé par le Collège communal et qu'il ne devrait pas y avoir d'interruption pour le citoyen. Le contact avec l'intercommunale in BW reste intéressant, même si leur plateforme Réno BW n'est pas encore opérationnelle.

Inondations rue de la Violette

Pierre HUART a relayé la demande des habitants ayant retrouvé de l'eau dans leur cave lors de récentes fortes pluies. L'Echevin des Travaux Charles GOURDIN a assuré que le Service Travaux travaille activement à rechercher la cause de cette montée des eaux afin de trouver la solution la plus adéquate.

Marché du Petit Baulers

Aux questions de Benoît GIROUL (MR), l'Echevin des Marchés Charles GOURDIN a répondu qu'en déplaçant le marché à l'entrée des Portes de l'Europe, plus de maraîchers viendraient proposer leurs produits. En effet, depuis cet endroit, le marché devrait attirer plus de public, gagnant en visibilité au-delà du quartier du Petit Baulers, c'est-à-dire vis-à-vis des travailleurs du parc d'affaires des Portes de l'Europe ainsi que pour les conducteurs empruntant le Contournement Nord.

Maison des Artistes

Philippe BOUFFIOUX (MR) a demandé l'évolution quant à la relocalisation des associations qui occupent actuellement les lieux. Le Bourgmestre Bernard DE RO a répondu qu'une réunion sera planifiée, probablement en septembre, avec le Cabinet du Ministre et l'Administrateur-Général de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Autorités communales.

Prêt de matériel aux associations

Philippe BOUFFIOUX a voulu savoir si des associations pouvaient obtenir la gratuité pour le prêt de matériel communal. Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que pour certains événements, la gratuité du prêt peut être considérée comme un subside en nature. Cela reste à l'appréciation du Collège communal, pour des événements ponctuels et à des fins d'intérêt public.

Diffusion du Conseil communal en ligne

Gaëtan THIBAUT a demandé si, à l'instar d'autres communes, la diffusion du Conseil communal en ligne était à l'étude à Nivelles. Le Bourgmestre Bernard DE RO a assuré que cet objectif figurera dans le Plan stratégique transversal. Ce point est déjà à l'étude avec les services. Le dispositif devrait être mis en place en 2026.

** Compte-rendu détaillé non exhaustif des points abordés en séance publique.*